

**RESULTATS DU CONTRÔLE SANITAIRE
 DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

PLERGUER

Délégation Départementale d'Ille-et-Vilaine
 Département Santé-environnement

Rennes, le 8 août 2023

EAU DU PAYS DE SAINT MALO

(0089)

Prélèvement	Type	Code	Nom	Prélevé le :	lundi 17 juillet 2023 à 13h26
		03500164592		par :	EHESP
Installation	CAP	000040	RETENUE DE BEAUFORT (PONT D'ATELLE)	Type visite :	RS
Point de surveillance	P	0000000063A3	RETENUE DE BEAUFORT (PONT D'ATELLE)	Motif :	CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS
Localisation exacte	STATION LOCAL ENREGISTREUR ROBINET EB				

Mesures in situ :	Résultats	Limites de qualité (1)		Références de qualité (2)	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Aspect (qualitatif)	0 qualitatif				
Couleur (qualitatif)	0 qualitatif				
Odeur (qualitatif)	0 qualitatif				
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	20,9 °C				
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	8,5 unité pH				

ANALYSE PAR : Laboratoire d'Etude et de Recherche en Environnement et Santé (LERES) 3501

(15 avenue du Professeur Léon-Bernard - CS 74312 - 35 043 RENNES cedex Tél : 02 99 02 29 22)

Type d'analyse : TOXB (Code SISE : 00170621) Dossier : 23.2941.1	Résultats	Limites de qualité (1)		Références de qualité (2)	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES					
2,2',4,4',5,5'- hexabromodiphényle	<0,005 µg/L				
2,2',4,4',5,6'- hexabromodiphényle	<0,005 µg/L				
2,2',4,4',5- pentabromodiphényle	<0,005 µg/L				
2,2',4,4',6- pentabromodiphényle	<0,005 µg/L				
2,2',4,4'- tétrabromodiphénylé	<0,005 µg/L				
2,4,4'- tribromodiphénylé	<0,005 µg/L				
Anatoxine A dans la biomasse	Non détecté µg/L				
Anatoxine A dissoute	Non détecté µg/L				
Anatoxine A totale	Non détecté µg/L				
Cylindrospermopsine dans la biomasse	<0,010 µg/L				
Cylindrospermopsine dissoute	<0,10 µg/L				
Cylindrospermopsine totale	<SEUIL µg/L				
Dyphényls éthers bromés (6 congénères)	<SEUIL µg/L				
Microcystine-LR dans la biomasse	0,047 µg/L				
Microcystine-LR dissoute	<0,10 µg/L				
Microcystine-LR totale	0,047 µg/L				
Microcystine-RR dans la biomasse	0,037 µg/L				
Microcystine-RR dissoute	<0,10 µg/L				
Microcystine-RR totale	0,037 µg/L				
Microcystine-YR dans la biomasse	<0,010 µg/L				

DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES

Microcystine-YR dissoute	<0,10 µg/L				
Microcystine-YR totale	<SEUIL µg/L				
Saxitoxine dans la biomasse	<0,20 µg/L				
Saxitoxine dissoute	<2,0 µg/L				
Saxitoxine totale	<SEUIL µg/L				
Somme des microcystines analysées	0,085 µg/L				
Sulfonate de perfluorooctane	<0,020 µg/L				

OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.

Nickel	2,5 µg/L		20,00		
--------	----------	--	-------	--	--

PLASTIFIANTS

DEHP (2-ethylhexyl phtalate)	<0,20 µg/L				
------------------------------	------------	--	--	--	--

(1) Les limites de qualité réglementaires sont fixées pour des paramètres dont la présence dans l'eau est susceptible de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur. Elles concernent aussi bien des paramètres microbiologiques que chimiques.

(2) Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation du risque pour la santé des personnes.

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement 00164592)

Eau brute, avant traitement, conforme aux exigences de qualité en vigueur. A noter que les analyses mettent en évidence la présence de traces de toxines algales.